

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

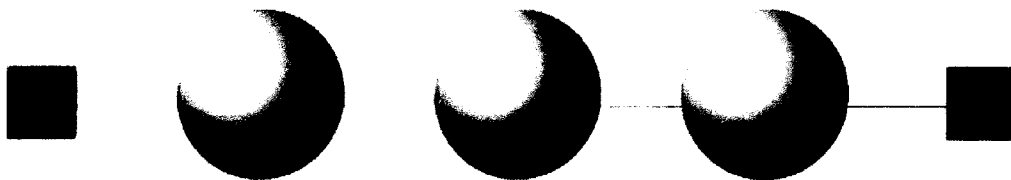
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00459 Numéro SIREN : 895 187 987 Nom ou dénomination : 45-8 BANJA VUCA

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2023 sous le numéro de dépôt 3912

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 253912
Metz, le 01/12/23
Le Greffier

CPA



EXPERTS COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES

103 -105, rue de Paris 54440 HERSERANGE

SASU 45-8 BANJA VUCA

4 bis rue François de Curel

57000 METZ

Synthèse des comptes de l'exercice clos

Le 31 Décembre 2022

CERTIFIÉ CONFORME

Certifié conforme

Nicolas PELISSIER

✓ Certified by  yousign

Exemplaire à conserver dans vos archives

N.P.

DOSSIER COMPTABLE

Sommaire

Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- 1 Attestation de présentation des comptes*
- 2 Bilan Actif*
- 3 Bilan Passif*
- 4 Compte de Résultat 1/2*
- 5 Compte de Résultat 2/2*

- 6 Détail de l'Actif*
- 7 Détail du Passif*
- 8 Détail du Compte de Résultat*
- 10 Annexe libre*

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SASU 45-8 BANJA VUCA** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 8 108 euros

Chiffre d'affaires : 0 euros

Résultat net comptable : 130 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à HERSERANGE
Le 13/04/2023

Pour CPA SAS

Louis ADAM-GIRONNE
Expert-Comptable



Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	4 969		4 969	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 639		1 639	870
	Charges constatées d'avance	1 500		1 500	
	TOTAL (III)	8 108		8 108	870
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		8 108		8 108	870

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(130)	
	Résultat de l'exercice	130	(130)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 000	870
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	5 533	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 575	
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	7 108	
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	8 108	870
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	130,11	(130,00)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 108	
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

45-8 BANJA VUCA
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 4bis rue François de Curel, 57000 METZ
RCS Metz 895 187 987
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 09 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois
Le 9 juin
A 17h45

La soussignée :

La Société 45-8 GROUP, société par actions simplifiée dont le siège social est sis 4 bis rue François de Curel 57000 Metz, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Metz sous le numéro 894 115 856, associé unique, représentée par Nicolas Pelissier en sa qualité de Président

Après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 décide de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, approuve lesdits comptes qui font ressortir un bénéfice de 130 euros.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Associé Unique reconnaît que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en compte de dépenses non déductibles fiscalement.

Par ailleurs, il n'a pas été établi de rapport de gestion, la Société étant considérée comme une petite entreprise et tombant sous les seuils légaux au cours des deux précédents exercices.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter intégralement, conformément à l'article 16 des Statuts, le bénéfice de l'exercice clos, soit la somme de 130 euros, en « Réserve légale ».

Conformément aux dispositions légales, il est précisé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des précédents exercices.

Certifié conforme à l'original

Nicolas PELISSIER